

Politique de la ville et participation : faire bouger les lignes !

Lundi 3 février 2014

CRDP, 31 boulevard d'Athènes, 13001 Marseille

Depuis les années 1970, les notions d'empowerment, pouvoir d'agir, développement social communautaire, ... parcourent l'histoire de plusieurs champs d'activités dans le travail social, la politique de la ville, l'éducation populaire et le développement local. La référence à ces approches s'est peu à peu estompée au cours des années 1990-2000 devant un autre registre renvoyant davantage aux notions de « citoyenneté » et de « participation ». Elles connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt pour de nombreux professionnels et acteurs associatifs dans un contexte d'accentuation de la précarité et des inégalités sociales et territoriales.

En témoigne par exemple, la création en 2010 du collectif national « Pouvoir d'Agir » rassemblant de nombreuses personnes et réseaux associatifs qui souhaitent « *promouvoir les initiatives permettant aux citoyens de développer leur pouvoir d'agir sur leur environnement et leur vie, dans tous les domaines de la vie sociale.* »

Plus récemment, la démarche de concertation menée d'octobre 2012 à janvier 2013 par le Ministère délégué à la ville, et confortée par les décisions du Comité interministériel de la Ville du 19 février 2013, identifie deux axes majeurs pour réformer la politique de la ville : la participation des habitants et la mobilisation du droit commun.

Pour renforcer ces nouvelles orientations, le rapport Bacqué-Mechmache¹, "*Pour une réforme radicale de la politique de la Ville - Ça ne se fera plus sans nous - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*" remis au ministre délégué chargé de la Ville en juillet 2013, préconise l'association d'une représentation des habitants et du tissu associatif des territoires prioritaires à la démarche d'élaboration des nouveaux contrats de ville.

La « Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine » introduit d'ores et déjà la mise en place de « conseils citoyens » sur chaque territoire prioritaire et de « maisons de projet » pour chaque territoire faisant l'objet d'une opération de rénovation urbaine.

Au-delà de la politique de la ville, de nombreux professionnels (intervenants sociaux, responsables de centre social ou de MJC, etc.) voient dans les approches centrées sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des groupes une manière de retrouver du sens et de renouveler leurs pratiques.

Cependant les ambitions affichées et l'effervescence renouvelée autour des notions de participation traduisent-elle un réel changement dans la manière de concevoir et conduire les politiques publiques ? Les lignes ont-elles bougé ? Quelles sont les conditions requises permettant de dépasser la dimension incantatoire de l'appel à participer ? Sur quels leviers agir ? Quels sont les premiers pas à accomplir ?

Dans ce contexte, il nous semblé important d'organiser une journée d'échanges sur la mise en œuvre concrète de la participation et du « développement du pouvoir d'agir » des habitants et des associations, afin d'éclairer les éventuels freins à lever, les collaborations et les pratiques nouvelles à mettre en œuvre. Cette journée s'adresse à un public large composé d'habitants, de représentants d'associations et d'agents des collectivités et de l'Etat.

¹ Rapport "Pour une réforme radicale de la politique de la Ville - Ça ne se fera plus sans nous - Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires" - Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache - Juillet 2013